



📍 Est Val d'Oise

COORDONNER LES DISPOSITIFS POUR AMÉLIORER L'INSERTION SOCIOPROFESIONNELLE DES JEUNES

La Mission locale Val d'Oise Est a mis en œuvre l'expérimentation des Cités de l'emploi au profit des habitant·es des quartiers prioritaires de son territoire, en articulation avec le PRIJ, et en mobilisant l'ensemble des acteur·rices pour favoriser l'insertion des jeunes.

La mission locale Val d'Oise Est repère, accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) à l'élaboration d'un parcours personnalisé vers l'emploi sur 26 communes, avec un territoire d'intervention comportant des quartiers populaires de taille importante. Celle-ci positionne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes comme un enjeu central. Dès 2018, la structure fait partie des premières à mettre en place le dispositif régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), dont l'objectif principal consiste à instaurer une démarche permettant d'offrir, comme le souligne Johan Verstraeten, délégué du préfet sur le territoire, un accompagnement individuel renforcé à des jeunes en difficulté d'insertion. Cette initiative s'appuie sur une expérience locale intitulée le Pacte de la deuxième chance, déployée depuis 2016, permettant d'identifier et remobiliser de façon qualitative des jeunes de 16 à 30 ans très éloignés de l'emploi et risquant de basculer dans la délinquance. L'enjeu de fusionner les deux démarches permet un changement d'échelle en ouvrant la possibilité d'accompagner plusieurs centaines de jeunes, en cohérence avec les besoins du territoire. L'objectif consiste, sur l'année, à accompagner 800 jeunes dans tout le Val d'Oise. Le terri-

toire bénéficie également de financements dans le cadre des cités de l'emploi, visant notamment à corriger les effets de la crise en renforçant l'accompagnement des résident·es des QPV particulièrement impacté·es, en permettant une collaboration renforcée entre les acteur·rices contribuant à l'insertion et à l'emploi.

S'appuyer sur le PRIJ pour bénéficier de l'ancrage territorial et partenarial

Les acteur·rices du territoire ont rapidement identifié comme un enjeu central le fait de pouvoir articuler et agir en complémentarité entre le PRIJ et la cité de l'emploi. La mission locale Val d'Oise Est ayant bénéficié de l'expérience réussie du PRIJ, le déploiement de la cité d'emploi s'est réalisé au sein de la structure, en collaboration avec le service relations entreprises. *La cité de l'emploi a pour objectif de lever les freins spécifiques à l'insertion professionnelle, afin d'orienter les personnes vers des formations et les métiers de la transition écologique*, précise Salma Ayachi, coordinatrice adjointe. Pour y parvenir, il s'agit, en premier lieu, de pouvoir identifier le public cible, en mobilisant l'ensemble des professionnel·les et des services de la mission locale (conseiller·ères,

équipe du Contrat d'Engagement Jeune, services du PRIJ et des relations entreprises) ainsi que les partenaires locaux de l'emploi. France Travail (ex Pôle emploi) se positionne en soutien afin de toucher les bénéficiaires au-delà de 30 ans, considérés comme NEET ou en reconversion professionnelle. Des démarches « hors les murs », en partenariat avec les villes du territoire et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, par la mise en place de forums, complètent les actions de repérage et de promotion de la cité de l'emploi. Ce maillage du territoire a permis d'identifier et d'orienter 84 bénéficiaires vers la cité de l'emploi, puis de les accompagner dans la conception et la concrétisation de leur projet personnalisé. La coopération avec les différents acteur·rices favorise le déploiement de l'offre de services – informations collectives, stage en immersion, recrutement – autour des métiers de la transition écologique, de l'environnement, de l'automobile et de la logistique, avec de nouvelles structures associées, comme les centres de formation du territoire.

Des collaborations qui perdurent au-delà des financements

Les partenaires se sont mieux appropriés le projet de la cité de l'emploi au regard du travail déjà engagé au sein du PRIJ, en s'appuyant notamment sur les groupes de travail opérationnel. *La conjonction des forces du PRIJ et de la cité de l'emploi révèlent une plus grande efficacité et une accélération des objectifs fixés*, affirme Ouissam Moralent, coordinatrice adjointe du projet « Retour vers le visible ». Entre 2022 et 2023, plus de 250 orientations vers la cité

de l'emploi, 84 suivis personnalisés assurés et 33 sorties positives – soit vers l'emploi, une formation qualifiante, en contrat d'insertion, un retour vers la scolarité – qui ne se limitent pas au domaine de la transition écologique, ont été réalisés. Comme l'explique les référentes, la cité de l'emploi se focalise sur le projet professionnel et le PRIJ apporte la levée de tous les freins (sociaux, d'accès aux droits, de mobilité, de santé...). L'articulation et la mutualisation des instances de la cité de l'emploi et du PRIJ permettent à la fois d'assurer une meilleure identification des publics (71% sont de nouveaux bénéficiaires), d'orienter vers les dispositifs de droit commun tel que le Pacea, ou vers le PRIJ, et de proposer un accompagnement aux « visibles freinés ». Les partenaires et les équipes perçoivent également des bénéfices. Les projets menés consolident leurs connaissances dans le domaine et les métiers de la transition écologique. Salma Ayachi indique qu'elle observe une véritable modification des pratiques des professionnel·les sur la mise en place des suivis. La cité de l'emploi s'est achevée en juin 2023, néanmoins, les démarches engagées précédemment perdurent au-delà. Les partenaires poursuivent les collaborations et s'ancrent dans la durée – des journées portes ouvertes sont réalisées tous les mois chez Industreet, de nombreuses orientations des jeunes de la mission locale se poursuivent vers le HUB Tesla et au profit des formations au sein de l'Ecole Être – ou encore, les informations et actualités sont mutuellement partagées. En conclusion, les référentes du projet tiennent à souligner que les dispositifs ont permis un nombre de sorties positives encourageantes, et relèvent néanmoins que les jeunes filles, en tant que bénéficiaires, demeurent minoritaires.

CONTACT :

- Contact : invisibles-prij@mlvoe-mlidf.org